

# L'ORÉE DE PLEIN SOLEIL

Immeuble avec des appartements protégés à Lausanne

Encadrement sécurisant et activités des appartements protégés



Ecole, hébergement, hôpital et ateliers : depuis plus de 100 ans, l'Institution de Lavigny poursuit ses missions...



Traitements de pointe à des personnes atteintes d'épilepsie ou nécessitant une réhabilitation neurologique





Accompagnement d'enfants nécessitant un encadrement spécialisé



Hébergement et traitement de personnes avec une atteinte neurologique



Places de **travail** et **formations** en milieu protégé



Lieux de vie pour personnes avec une déficience intellectuelle

# L'ORÉE DE PLEIN SOLEIL Appartements protégés

# ENCADREMENT SECURISANT DES APPARTEMENTS PROTEGES

L'appartement protégé allie les caractérisques du domicile privé avec les prestations suivantes :

- · encadrement sécurisant assuré par un référent social
- organisation d'activités sociales et récréatives
- jouissance de l'espace communautaire.

Ces prestations sont intégrées dans le contrat de bénéficiaire pour logements protégés.

Pour les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC-AVS/AI), celles-ci sont facturées directement aux régimes sociaux.

## Référent social

Présent du lundi au vendredi sur des périodes définies, excepté les jours fériés, le référent social :

- assure un contact régulier et personnalisé avec les locataires des appartements protégés dans un but sécuritaire
- est à leur écoute et les informe sur la vie de la maison, sur les rencontres et activités organisées dans l'espace communautaire ainsi que sur les prestations auxquelles ils peuvent avoir recours
- collabore avec le Centre médico-social (CMS) ainsi qu'avec les autres partenaires selon les besoins et/ou demandes identifiés
- assure la gestion et l'organisation de l'espace communautaire
- facilite la création de liens entre voisins.

# 4 L'ORÉE DE PLEIN SOLEIL Appartements protégés

### Sécurité au domicile

En prévision des situations d'urgence, le locataire est invité à se doter d'un moyen d'appel de secours, type Secutel, à son domicile. Il peut en faire la demande auprès de l'antenne du Centre médico-social Chailly-Sallaz qui effectue une évaluation au domicile du locataire. L'installation et l'abonnement sont à la charge du locataire.

# **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET D'ANIMATION**

Des activités sont organisées selon un programme mensuel. Une inscription est nécessaire auprès du référent social.

Une contribution financière est demandée pour couvrir les frais effectifs de transport, des prestations externes, boissons, repas, goûters, etc.

## Les activités suivantes sont proposées :

- · cafés ou goûters actifs
- repas conviviaux
- · activités créatives et/ou ludiques
- forum
- · repas au restaurant ou repas traiteur
- événements institutionnels.

# PRESTATIONS D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

Chaque locataire a la possibilité de recourir aux prestations du Centre médicosocial Chailly-Sallaz, partenaire privilégié de ces logements, et pourra bénéficier des prestations d'aide et soins à domicile assurées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le Centre médico-social s'engage à offrir des prestations de soins, d'intégration sociale et d'éducation à la santé visant à maintenir l'autonomie et l'indépendance du client.

Le Centre médico-social peut fournir l'aide à l'entretien du ménage ainsi que la livraison des repas.

Le locataire a aussi le choix de faire appel à une Organisation privée de soins à domicile (OSAD), reconnue par la Direction générale de la santé (DGS).



# PRESTATIONS DE PLEIN SOLEIL

La cafétéria de Plein Soleil est ouverte tous les jours. Le locataire et ses visites ont la possibilité de manger au restaurant de Plein Soleil à midi uniquement ou de prendre des repas à l'emporter.

Des automates sont à disposition en dehors des heures d'ouverture.

Pour tout renseignement: tél. 021.651.28.55



## Espaces publics de Plein Soleil et manifestations

Le locataire peut accéder aux espaces publics de Plein Soleil: restaurant, salon vert et jardin.

Il est le bienvenu, sur inscription, aux événements festifs, organisés au rythme des saisons. Il peut aussi assister librement aux cérémonies religieuses.

# L'ORÉE DE PLEIN SOLEIL Appartements protégés

### Centre ambulatoire

Les prestations suivantes liées au domaine de la neurologie sont accessibles sur prescription médicale :

- ergothérapie
- logopédie
- physiothérapie
- psychologie, psychothérapie et neuropsychologie
- psychiatrie

Toute demande de rendez-vous est à faire auprès du secrétariat médical : tél. 021.651.28.61

## Centre d'accueil temporaire (CAT)

Cette structure, ouverte la journée, vise à soutenir le maintien à domicile du locataire en permettant de garder une vie sociale. Le CAT propose :

- · une stimulation des capacités motrices et cognitives
- des activités sociales récréatives
- un repas, en commun, en respectant le régime alimentaire de chacun.

Pour tout renseignement: tél. 021.651.28.34

## Court-séjour

Pour les locataires qui souhaitent continuer à vivre dans leur logement et dont l'entourage est fortement sollicité par des soins permanents. Le court-séjour offre la possibilité d'une prise en charge de quelques semaines en hébergement à Plein Soleil.

## Autres prestations de service

Le locataire peut bénéficier des prestations suivantes fournies par des tiers : coiffeur, hygiéniste dentaire et podologue.

Pour tout rendez-vous, se renseigner auprès du référent social.



Fondation Institution de Lavigny

L'Orée de Plein Soleil p.a. Plein Soleil

Chemin de la Cigale 3 1010 Lausanne

tél. 021 651 28 43

oree.pleinsoleil@ilavigny.ch www.ilavigny.ch